

La politique royale dans la province d'Antomboka au lendemain du traité de paix de 1885

par
Manassé ESOAVELOMANDROSO

La province d'Antomboka - ou du Nord ou des Antankarana - est une province excentrique, secondaire et délaissée. Aussi est-elle mal reliée à la capitale et mal contrôlée par les oligarques merina. Les lettres mettent plus de deux mois entre Antomboka et Antananarivo, et les officiers eux-mêmes ne se préoccupent guère de bien informer le premier ministre. Par exemple, Rangodona, 11 honneurs, gouverneur général des Antankarana, meurt le 29 novembre 1885 des suites d'une longue maladie, en pleine période de guerre avec les Français. Ses collègues officiers qui ont désigné l'un des leurs pour assurer l'intérim attendent le 29 mars 1886 pour écrire au premier ministre Rainilaiarivony et à la reine Ranavalona III pour leur annoncer ce décès et demander les instructions (1). La province d'Antomboka est délaissée et donc mal contrôlée car elle n'a ni la position stratégique d'Anorotsangana face à Nosy Be, ni la valeur économique de la province des Betsimisaraka. C'est ainsi

1. A.R.D.M. III CC 102, Antomboka, lettre du 25 Alakaosy (29 mars) 1886, rédigée à Antomboka par les officiers, l'armée et les Andriambaventy, et adressée à Rainilaiarivony.

qu'elle est dirigée par des hommes peu prestigieux, pour la plupart de 10ème ou 11ème honneur.

Mais la situation change avec la guerre de 1883-1885. La province d'Antomboka prend de l'importance car, pour le gouvernement d'Antananarivo, l'alliance entre Tsialana - roi des Antakarana - et les Français, est à l'origine des hostilités. Par ailleurs, le corps expéditionnaire français occupe le port de Diégo-Suarez, obligeant l'armée royale à se retrancher dans le fort d'Ambohimarina. En s'appuyant sur ses possessions (Sainte Marie et Nosy be) et la base de Diégo-Suarez, la France est plus présente dans le Nord que la monarchie d'Antananarivo. Et le traité de paix du 17 décembre 1885 va renforcer cette situation. Le gouvernement royal cède plus qu'"un pouce de terrain", avouant ainsi sa faiblesse, sinon sa défaite.

En 1886, la province d'Antomboka est donc une "province amputée", qui voit "son bras" qui a été coupé, selon l'expression de Rainandriamampandry lors des négociations à Tamatave en 1883-1884, prospérer à côté d'elle, vu les investissements consentis par la France pour faire de Diégo-Suarez une base navale opérationnelle et une ville animée. Sur les Antakarana, Sakalava, Betsimisaraka, Silamo, Makoa et aussi sur des populations venues de loin comme les Mavorongo, comme sur les *andevo* des Merina et des Antakarana, cette "vitrine française" exerce une forte attraction. Pour le gouvernement royal, il s'agit de minimiser la cession du territoire de Diégo-Suarez, de contrebalancer voire d'annuler cette attraction, en un mot de "retenir les sujets de la Reine". Les officiers d'Ambohimarina doivent rechercher l'adhésion des populations de la province, ou à défaut leur collaboration.

I

Une politique de charme

Pour que la "trahison" de Tsialana, de Mamba, de Binao... ne se reproduise plus, le gouvernement royal est décidé à développer une politique de séduction auprès des populations du Nord. Des mesures ont été alors prises dont certaines bouleversent les pratiques jusque-là admises.

Par une lettre du 9 janvier 1886 adressée à Ranaivalona III, les notables (2) de la province d'Antomboka demandent la nomination de Rafaralahibevary

2. Ces notables sont les Andriambaventy et les Zanak'Andriana (princes antakarana ou sakalava dont les prérogatives et privilèges sont maintenus parce qu'ils sont devenus les "enfants de Ranaivalona" en lui prêtant hommage).

10e honneur comme gouverneur, en remplacement de Ramarotsiheva 10e honneur, accusé de dépouiller la population de ses biens, et de provoquer la fuite des sujets royaux à cause de ses exactions (3). En plus de Rafaralahibevary, ils donnent la liste des bons officiers, Rainimamonjy 9e honneur, Razakafanilo 9e honneur, Ramanantsoavina 8e honneur, Randriamamory 8e honneur et Andriamirado 6e honneur, et insistent plus particulièrement sur les mérites de ce dernier. Quand le 20 mai 1886, Rainizanamanga 14e honneur, fils et envoyé du Premier ministre Rainilaiarivony, demande à la population rassemblée à Ambohimarina le nom de l'officier qu'elle aimerait voir occuper le poste de gouverneur d'Antomboka, il obtient celui de Ramanantsoavina 8e honneur (4). Et dès ce jour, ce dernier prend le haut commandement dans le Nord, avec comme adjoints des officiers plus gradés que lui, dont Rafaralahibevary 10e honneur.

Rainizanamanga, envoyé pour contrôler les travaux de délimitation de la zone de Diégo-Suarez, effectués par des officiers français, laisse aux officiers d'Antomboka des instructions en dix points (5). Si les points 5 à 10 évoquent la conduite à tenir dans les rapports avec les étrangers, et plus particulièrement avec les Français, les points 1 à 4 et secondairement le 8e précisent la politique à observer dans les relations avec les provinciaux. Les instructions proclament que le pardon est accordé à tous ceux qui se sont révoltés (durant la guerre), que les biens des gens, saisis après la fin des hostilités, doivent être restitués. Les sujets royaux seront administrés avec équité, et encouragés ou entraînés à respecter les lois du royaume. Les officiers sont appelés à déployer tous leurs efforts pour supprimer les foyers de tension et éviter les troubles.

Pour renforcer cette opération de séduction et pour matérialiser en même temps l'importance nouvelle de la province d'Antomboka, le premier ministre nomme, pour diriger le Nord, des officiers de haut rang, venus de la capitale : Ramaka 14e honneur, Ratovelo 13e honneur et Rainitavy 13e honneur. Les instructions contenues dans un texte en 16 points, en date du 28 août 1886, que Ranavalona III leur confie résumant les principes de politique

3. III CC Antomboka, lettre du 17 Adimizana (9 janvier) 1886, rédigée à Antomboka par les Andriambaventy et Zanak'Andriana, et adressée à Ranavalomanjaka.

4. *Ibid.*, lettre n° 32 du 19 Adalo (18 mai) 1886, de Ramanantsoavina, des officiers et Andriambaventy à Ranavalomanjaka.

5. *Ibid.*, Antomboka (Ambohimarina) 16 Adalo (19 mai) 1886: "Teny nomena an-dRamanantsoavina 8 Voninahitra sy ny Manamboninahitra namany eto Ambohimarina "Antomboka" (à noter que la nomination de Ramanantsoavina en tant que gouverneur n'est intervenue que le 20 mai 1886).

provinciale du gouvernement central (6). Dix prescriptions sur les seize insistent sur l'amélioration de l'administration et donc un changement d'attitude et de pratique de la part des officiers. Les trois premiers points veulent supprimer les abus de toutes sortes commis par les *Manamboninahitra* comme la réquisition de la population côtière pour des fins personnelles. En effet, n'étant pas rémunérés, ces derniers se font commerçants et mobilisent des gens pour le transport de leur colis ou de leur marchandises, et ce dans le cadre du *fanompoana* (ensemble des obligations que tout sujet libre doit à la Reine), et donc gratuitement. Par ailleurs, ils confient à des officiers subalternes ou à de simples militaires la charge de faire fructifier leurs activités commerciales, sans bourse déliée. Les points 12, 13 et 14 combattent des pratiques dont sont victimes les populations côtières (Tanindrana). Des habitants de l'Imerina, civils et/ou militaires dépouillent les Tanindrana de leurs esclaves ou de leurs terres, en prétendant les avoir achetés. Pour mettre fin à de telles escroqueries, les points 12 et 13 rendent obligatoire l'enregistrement des transactions. Devant payer les multiples taxes dont ils sont accablés ou assurer leur subsistance durant les semaines ou les mois de *fanompoana*, les provinciaux empruntent souvent auprès de certains officiers - qui eux, ont de l'argent - à des taux arbitrairement élevés. Aussi, la Reine impose-t-elle le même taux d'intérêt que celui pratiqué en Imerina (point 14). Par ailleurs, elle conseille l'allègement des charges qui pèsent sur la population, accorde une certaine autonomie aux *Zanak'andriana* et au *fokonolona* pour régler les litiges entre Tanindrana, et prescrit le jugement par le tribunal des affaires opposant des Tanindrana aux Ambaniandro (points 5 et 6). En outre, elle encourage la scolarisation des populations côtières afin de disposer d'agents instruits. C'est ainsi qu'elle recommande à Ramaka, Ratovelo et Rainitavy de recruter des agents parmi les enfants tanindrana qui ont fréquenté l'école, sont bien instruits, et de les placer aux postes qu'ils méritent (point 10). Enfin, toujours pour ménager les provinciaux, elle laisse à ses officiers une certaine initiative et une liberté de manoeuvre pour obtenir le but recherché qui est la fidélité des Tanindrana. Voilà pourquoi dans le point 16, elle précise : "Si vous estimez certaines de mes instructions néfastes à la population, vous pouvez d'abord les laisser de côté. Quant à celles qui vous paraissent favorables à la population, appliquez-les et informez-moi".

Ces instructions de la Reine ont été appliquées avec plus ou moins de bonheur. La "politique du pardon", facile à mettre en oeuvre, est proclamée par Ramaka et ses adjoints, dès leur arrivée à Ambohimarina. Après avoir

6. BB 66, pp. 40-53. Cité par Esoavelomandroso (M.) : *La province maritime orientale du Royaume de Madagascar à la fin du XIXe (1882-1895)*, pp. 406-408.

félicité les Tanindrana restés fidèles à la Reine qui ont combattu aux côtés du *foloalindahy* (armée royale), ils déclarent à la population qu'ils sont venus pour veiller à l'exécution des instructions du Premier ministre qui précisent que "ceux qui, pendant la guerre, ont été réduits en esclavage sont libérés, et ceux qui, durant le même temps ont fui les zones sous contrôle royal, peuvent revenir et ne subiront aucune sanction" (7). Ramanantsoavina précise que son successeur a rassuré en ces termes ses administrés : "Rassurez-vous. Que les travailleurs vaquent à leurs occupations! Les grands comme les petits peuvent jouir en paix de leurs biens, car nous ne nous emparerons ni de vos femmes, ni de vos propriétés. Rassurez-vous: nous sommes vos protecteurs" (8). A en croire Ramaka, cette "politique du pardon" a porté ses fruits puisque dès le 16 octobre 1886, il a pu écrire à Rainilaiarivony, pour lui annoncer que "très peu de sujets royaux restent encore à Diégo- Suarez. Nombreux sont ceux qui viennent de rejoindre leurs anciens villages" (9).

Les représentants de Ranavalona développent aussi une "politique de générosité" pour attirer et retenir les populations côtières. C'est ainsi que le *fanompoana* est allégé. Un mois après son arrivée, Ramaka paie lui-même les dépenses nécessaires pour équiper le *lapa* (10) d'Ambohimarina, et supprimer la "corvée des lampes" qui pèsent lourdement sur les Sakalava et les Makoa chargés jusque-là de l'éclairage du *lapa* (11).

La reconnaissance ou la reconfirmation des privilèges des chefs locaux entre aussi dans le cadre de cette politique. Le 11 octobre 1886, Tianjanahary - frère cadet de Tsialana, roi des Antankarana - arrive à Ambohimarina pour un séjour officiel. Reçu avec faste au milieu de toute l'armée royale, des *Zanak'andriana* et *Andriambaventy* fidèles, habillés avec recherche et parés de nombreux bijoux pour la circonstance, et des dames sakalava et merina, il promet de suivre Ranavalona et le Premier ministre. Il explique en ces termes l'attitude passée de sa famille: "Nous avons attaqué Tsimiahotra qui s'est révolté... Nous avons aussi attaqué Andriambola... qui a failli à son devoir en ne répondant pas à notre appel. Quant aux Français, ils nous ont arrêté en pleine mer. Aussi nous ont-ils entraîné avec eux, selon leur bon plaisir, mais nous n'avons aucun grief contre Ranavalona". Cette explication, qui n'en est pas une, n'a sûrement pas trompé les officiers, mais ces derniers, conformément

7. III CC 102 Antomboka, lettre du 9 Asorotany (5 octobre) 1886 de Ramaka à Rainilaiarivony.

8. *Ibid.*, lettre du 7 Asorotany 1886, de Ramanantsoavina, 11 Voninahitra à Rainilaiarivony.

9. *Ibid.*, lettre du 20 Asorotany (16 octobre) 1886, de Ramaka à Rainilaiarivony.

10. Lapa : palais. Ici, il s'agit de la résidence du Gouverneur Général représentant de la Reine.

11. III CC 102 Antomboka, lettre du 2 Asombola.

aux instructions qu'ils ont reçues, s'en sont contentés. Après lui avoir promis d'être loyal envers sa famille, le gouverneur Ramaka obtient de Tianjanahary qu'il prête serment, une main sur la Bible, d'être fidèle à Ranavalona. Le pacte une fois scellé, les officiers, au nom de la reine et du Premier ministre, remettent de nombreux cadeaux à Tianjanahary, à son frère Alidy et à Randriantsafy (12). En réponse à cette visite, Ramaka envoie son adjoint Ratovelo avec une suite nombreuse rencontrer Tsialana. Parti d'Ambohimarina, le 2 décembre 1886, Ratovelo arrive le 9 à Bobasakoa, au bord de la mer, lieu choisi par les Antankarana pour la rencontre. Tsialana ne s'est pas déplacé, se contentant d'y envoyer son frère Imambalahy. Ici aussi, c'est le représentant de la Reine qui, le premier, promet aux noms de Ranavalona, de Rainilaiarivony et de Ramaka, que les Antankarana seront bien traités et protégés s'ils sont fidèles à la reine de Madagascar. Imambalahy répond que si Ranavalona ne change rien aux liens qui ont existé entre leurs ancêtres respectifs, les Antankarana continueront à la reconnaître comme souveraine. La délégation est revenue à Ambohimarina, le 15 décembre 1886 (13). Le compte rendu de ce voyage ne mentionne pas les cadeaux que les princes ou le peuple antankarana auraient donné à la délégation. Apparemment, les représentants de la Reine "paient" les notables antankarana, pour qu'ils "préfèrent" Ranavalona aux Français.

Toujours pour retenir les populations côtières, les Merina adoptent ce que l'on peut appeler la "politique du progrès". Ramaka paie de sa personne et de sa bourse pour équiper l'école d'Ambohimarina en livres et en matériels, encourager les élèves à l'assiduité, et soutenir le temple (14). Afin de développer les activités économiques, il pousse à l'aménagement de rizières et dirige lui-même les travaux d'irrigation ou de piétinage. Par ailleurs, il investit pour redonner vie au port d'Ambodivahibe, puisque celui de Diégo-Suarez est occupé par les Français. Enfin, il accorde tous ses soins à la sauvegarde de la forêt qui protège contre une invasion étrangère et la famine (15).

Toutes ces mesures relèvent de la "politique de charme" que les officiers essaient de mettre en oeuvre, à Antomboka, afin d'obtenir l'adhésion et la fidélité des populations côtières. Mais dès 1886-87, des indices montrent que cette politique est vouée à l'échec.

12. *Ibid.*, lettre du 21 Asorotany (17 octobre) 1886, de Ramaka à Rainilaiarivony.

13. III CC 103 Antomboka, lettre du 14 Adimizana (9 janvier) 1887, de Ramaka à Rainilaiarivony.

14. III CC 102 Antomboka, lettre du 2 Asombola (25 novembre) 1886, de Ramaka à Rainilaiarivony.

15. *Ibid.*

Les obstacles au succès de la "politique de charme"

La présence française à Diégo-Suarez et le caractère velléitaire du gouvernement royal constituent les deux obstacles majeurs qui expliquent cet échec.

La création des "Etablissements français de Diégo-Suarez" montre aux Tanindrana que les Merina ont rencontrés plus forts qu'eux, et rend plus difficile la tâche des officiers placés à la tête de la province d'Antomboka.

Diégo-Suarez la française et Ambohimarina la merina se font face chacune espérant attirer les populations côtières. La première, ville portuaire en pleine expansion, a plus d'atouts que la seconde, nid d'aigle éloigné des zones commerciales et agricoles prospères.

Dès le départ, Diégo-Suarez se voit pour mission d'être une "vitrine française" en terre malgache. Vitrine, elle doit être viable et défendable. C'est ainsi que la délimitation du territoire cédé aux Français a donné lieu à des discussions longues et stériles où la mauvaise foi des Français (16) n'a d'égal que la légèreté ou la faiblesse des dirigeants merina. Alors que les premiers ignorent la valeur de la parole donnée et délimitent comme ils l'entendent leur nouvelle possession, les seconds, dans le but de cacher au peuple ou de cacher à eux-mêmes la vérité, baptisent leur reculade "volonté de conciliation" (17). Les Tanindrana ne manquent pas de faire la comparaison d'autant que tout semble séparer les deux adversaires. Pour installer les différents postes militaires aux alentours de Diégo-Suarez, le gouverneur royal fait appel au *fanompoana* pendant que les Français distribuent des salaires pour bâtir leur ville. Aussi, Antankarana, Sakalava, Betsimisaraka, Silamo, Makoa, et même des Mavorongo venus du Sud-est, affluent-ils à Diégo-Suarez, une ville où on trouve tous les produits. Ce centre commercial que des auteurs prompts à la grandiloquence appellent la "Tamatave du Nord" et qui est en même temps une ville militaire étrangère - ce qui est nouveau -, intrigue et séduit la plupart des sujets royaux par ses grandes maisons, son chemin de fer Diégo-Mahatsinjo, ses larges rues, ses différents métiers...

16. Un exemple de la mauvaise foi des Français: Tandis que les Français grignotent des territoires bien au-delà de la ligne de démarcation, Freycinet écrit au sous-secrétaire d'Etat des colonies : "Il n'est pas nécessaire de donner à ces opérations un caractère officiel. Pendant ce temps, le règlement avec les Hova interviendra et il sera même d'autant plus facilité que nous aurons la possession de fait" (A.E, *Mémoires et Documents*, Afrique 142, lettre confidentielle du 16 août 1886. Communication de Guy Jacob).

17. Esoavelomandroso (F.), *L'attitude malgache face au traité de 1885*, Antananarivo, *Etudes historiques*, 1977, pp. 69-71.

Diégo-Suarez séduit d'autant plus qu'elle est une "terre de liberté". Des *andevo* qui fuient leurs maîtres, des sujets royaux qui se soustraient à leur *fanompoana* s'y réfugient. La fuite des *andevo*, non seulement contribue à détériorer les relations entre les autorités merina et l'administration française, mais aussi fait surgir de nouveaux problèmes. En effet, les *andevo* fuyards recouvrent de fait leur liberté en passant dans la zone française, car quand les officiers merina les réclament à la demande de leurs maîtres, Froger le commandant civil de Diégo-Suarez répond qu'on ne peut pas les obliger à quitter le territoire français. Pour justifier cette position, il soutient qu'en raison des bonnes relations entre le royaume de Madagascar et la France, les sujets de la Reine peuvent s'installer à Diégo, terre française où l'esclavage a été automatiquement aboli (18), "terre de liberté" selon sa propre expression (19).

Pour tourner cette difficulté, les autorités royales ne font pas mention de la condition servile des fuyards, mais précisent qu'ils sont des délinquants. Aussi les réclament-elles pour que la justice puisse suivre son cours (enquête, audition, jugement...). Les responsables français, pas dupes, évoquent une loi qui n'autorise pas l'arrestation d'un prévenu sans les preuves de l'effectivité du délit commis. Ainsi, ils ne peuvent pas arrêter les fuyards accusés de vol par les autorités merina, pour les renvoyer à Ambohimarina afin d'y être jugés (20).

Les opprimés et les mécontents se réfugient donc à Diégo-Suarez qui apparaît comme le symbole ou la preuve de la défaite ou tout au moins de l'affaiblissement du gouvernement royal. Ce gouvernement, lointain et affaibli, s'avère incapable de poursuivre avec ténacité et efficacité, sa "politique de charme".

Les difficultés des communications entre Ambohimarina et Antananarivo favorisent l'indépendance des gouvernants - voire leur mauvaise conduite - et celle des gouvernés. Devant les abus commis par les premiers et qui ne sont pas sanctionnés à temps, les provinciaux perdent confiance en l'administration. Rasoahoby, 11e honneur, a commis pendant plus de trois mois de nombreuses exactions, avant d'être arrêté et emprisonné par ses propres collègues en attendant les instructions du Premier ministre (21). Ces

18. III CC 103 Antomboka, lettre du 7 Alohotsy (28 mai) 1887, de Ramaka à Rainilaiarivony.

19. A.N.S.O.M. (ex-rue Oudinot), Mad 182/304, Froger à Colonies (communication de Guy Jacob).

20. III CC 103 Antomboka, lettre du 7 Alohotsy (28 mai) 1887, de Ramaka à Rainilaiarivony.

21. *Ibid.*, lettres du 14 Adimizana (9 janvier) 1887 et du 12 Alakarabo (4 février) 1887, de Ramaka à Rainilaiarivony.

mêmes provinciaux doutent de la capacité du gouvernement à assurer leur défense. Les déclarations officielles sur l'amélioration de l'administration, laquelle doit devenir moins corrompue mais plus rigoureuse et plus efficace restent des déclarations non suivies d'effets.

Le manque de confiance des provinciaux est encore aggravé par l'insuffisance des moyens de la garnison d'Ambohimarina. Le 4 août 1887, les officiers, les Andriambaventy et l'armée écrivent à Rainilaiarivony, une lettre dans laquelle ils lui rappellent que jusque-là ils ont consenti d'énormes sacrifices pour pouvoir tenir le rang ou la comparaison face à leur *rafilahy* (concurrents, adversaires, ennemis) (22). Cette demande déguisée de moyens exceptionnels, en fait, d'une politique nouvelle, n'a pas été jugée prioritaire. Cette attitude du gouvernement central peut s'expliquer non seulement par ses difficultés politiques (négociations sans fin avec le résident général) et financières (emprunt auprès du Comptoir National d'Escompte de Paris pour le paiement de l'indemnité de guerre) mais aussi par sa méconnaissance du Nord. Cette "région pierreuse et inculte" (23) selon Rainilaiarivony est lointaine et peu intéressante sur le plan économique. Elle n'a pas l'importance d'Iharana (grand port exportateur de boeufs) ou d'Anorotsangana qui commande une riche zone agricole.

Les officiers reviennent à la charge, un mois plus tard et demandent de nouvelles dotations en fusils, en canons, en munitions et en uniformes, pour qu'à nouveau les Sakalava respectent les Merina, et pour que les Antankarana reconnaissent leur dignité (24). Ils insistent sur le fait que les Sakalava équipés de carabines se moquent des militaires merina qui ne disposent que de vieux fusils à pierre (25).

Ces militaires mal équipés sont, pour la plupart, misérables. Non rémunérés, affectés dans une province peu sûre, ils ne peuvent pas prendre aux Antankarana et Sakalava leurs bonnes terres comme ils ne peuvent pas se livrer à des activités commerciales. Pauvres, ils ne pensent qu'à rentrer en Imerina ou à servir dans une province riche (d'où les nombreuses désertions) et considèrent leur séjour dans le Nord comme un exil. Aussi, n'est-il pas étonnant de trouver en eux des agents peu zélés de la "politique de charme".

22. *Ibid.*, lettre du 18 Adaoro (4 août) 1887, de Ramaka à Rainilaiarivony.

23. PP 13, p. 872 du 11 février 1886.

24. III CC 103 Antomboka, lettre du 10 septembre 1887, de Ratovelomanana à Rainilaiarivony.

25. *Ibid.*, lettre du 25 Adizaoza (25 septembre) 1887, de Ramaka à Rainilaiarivony.

La guerre de 1883-1885 a montré à l'oligarchie merina que les populations du Nord de Madagascar, et plus particulièrement les Antankarana, n'adhéraient point à la cause royale. Si certains se sont rangés ouvertement du côté des Français, d'autres ont observé une attitude expectative. D'autres enfin sont restés avec les *foloalindahy* (armée royale) mais ils représentent une minorité.

Après le retour de la paix, l'oligarchie sans bouleverser sa "pratique provinciale" - ce qui pose le problème de la nature et de la réalité des rapports entre le gouvernement central et les provinces périphériques - proclame sa volonté de faire l'unité du peuple, d'amener ces derniers à se reconnaître en ses dirigeants et donc à les soutenir, et ce dans un contexte de concurrence avec la France, présente à Diégo-Suarez. Pour cela, il aurait fallu une politique novatrice visant à faire des Tanindrana des citoyens à part entière, à instaurer une administration intègre et efficace, et à développer effectivement la région. Il n'en fut pas ainsi car le gouvernement n'a ou ne s'est donné ni la volonté ni les moyens de la politique qu'il déclame.

Cependant après les accords franco-anglais d'août 1890, par lesquels le gouvernement britannique reconnaît le protectorat français sur Madagascar, Rainilaiarivony durcit sa position à l'égard de la France. Cette nouvelle orientation est sensible dans la province d'Antomboka. Le gouverneur Ratoveloa qui remplace Ramaka passe à la contre offensive. C'est au tour des Français - qui veulent éviter le conflit sur un terrain pour eux secondaire - de se replier. S'ouvre ainsi une deuxième période durant laquelle la situation sur le terrain est retournée.

SUMMARY

In the province of Antomboka of the Diego-Suarez zone given to the French after the French-merina war of 1883-1885, royal officers did not succeed to get populations support in front of the attraction of Diego-Suarez, fast expanding harbour and "land of freedom".

FAMINTINANA

Noho ny fifanarahana tamin'ny taona 1885 dia lasan'ny Frantsay ny faritr'i Diégo-Suarez. Ny asa notanterahina mba hananganana tanàna sy seranana lehibe, ary ny filazana fa manjary olona afaka ireo andevo tonga ao, dia nanosika ny ampahany tamin'ny vahoaka nonina tany amin'iny faritra iny, ho any Diégo. Noho izany, sahirana mafy tokoa ireo Manamboninahitra teo am-panefana ny adidy nankinina taminy.